

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Séance du 18 février 2021 – 18h00

Délibération n°2021/9

Date de convocation : 09 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 72

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Camières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

**Étaient présents (55 titulaires et 7 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HERBIN Jacques (S), HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, HAPPE Laurent (S), LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

**Membres absents (14) :**

BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, COULON Laurent, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis, DEFAUX Maurice, MÉLI Jérôme

**Membres ayant donné procuration (3) :**

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, MAILLY Chantal à JUMEAUX Stéphane

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2021/9 :                    Portant octroi de subventions au profit d'entreprises du territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis**

Monsieur le Vice-Président expose :

Au titre de sa compétence « Développement Economique » et son partenariat avec la Région des Hauts-de-France, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a la possibilité d'octroyer aux entreprises de son territoire des aides financières directes sous forme de subventions.

Certaines de ces aides ont pour but de favoriser, simplifier la création d'entreprise (TPE artisanales et commerciales) ainsi que le développement de celles-ci dans l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux d'aménagement.

Monsieur le Vice-Président précise :

*Vu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire de la République) n°2015-911 du 7 août 2015,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1511-2-1,*

*Vu le Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,*

*Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France.*

*Vu l'avenant n° 1 de la convention partenariale et son annexe 6 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide au développement des TPE fixant le montant de l'aide à 30% (plafonnée à 10 000€) des dépenses éligibles HT,*

*Vu l'avenant n°2 de la convention partenariale et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise fixant le montant de l'aide à 25% (plafonnée à 5 000 €) des dépenses éligibles HT,*

*Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030 et autorisant le Président à signer les tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,*

*Vu la délibération n°2020.00010 de la Commission permanente du Conseil Régional Hauts de France en date du 04 février 2020 autorisant le Président du Conseil Régional à signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat*

*Vu la décision n° 2020/04 du Président de la Communauté d'Agglomération de signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat n°18000030,*

**Il est proposé au Conseil communautaire d'octroyer les subventions au profit d'entreprises du territoire de la CA2C comme indiqué dans le tableau suivant :**

Entreprise	Commune	Projet	Montant éligible	Subvention
« Rom'elec » Électricité/ chauffage Mme HERBIN Laetitia	Inchy-en-Cambrésis	Créée en 2007 / 6 salariés / CA : 800 k€ Installation/dépannage/entretien de réseau électrique/chauffage particuliers et moyennes structures commerciales (ALDI) Rachat de la société en 2020. Nouveaux marchés Besoin de matériel et de personnel Projet : équiper une nouvelle équipe : 2 personnes, 1 véhicule et l'outillage	23 050 €	6 915 €
« Lucie, Concept Beauté et formations » Prestations de soins esthétiques, centre de formation Mme LENOTTE Lucie	Caudry	Entreprise créée en 2011, prestations esthétique, implantée au sein du domicile. Rachat du fonds de commerce d'un institut caudrésien à vendre (Beautycelly/ rue Gambetta / 21 000€) Parallèlement accréditation de centre de formations qualifiantes. Réaménagement complet du salon/ acquisition de matériel. Optimisation de l'espace et vente d'accessoires et de prêt-à-porter.	9 460 €	2 840 €
« Saint Bernard » Café-Bar-Tabac-FDJ Mme COURBET Géraldine	Caudry	Création 06/2005 – déménagement en 2018 (surface d'accueil x4) Projet de diversification par l'aménagement d'une pizzeria (feu de bois)	30 400€	9 120 €

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 23 février 2021 et de la publication le  
23 février 2021

Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président de séance,  
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

**DELAI ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.